

L'accord du participe passé

1) L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être :

Règle : Le participe passé utilisé avec l'auxiliaire « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Sujet	Auxiliaire	Participe passé qui s'accorde en genre : féminin et en nombre : singulier	
↓	↓	↓	
Ex : Emma	est	venue	ce week-end.
(nom féminin singulier)		←	

Sujet	Auxiliaire	Participe passé qui s'accorde en genre : masculin et en nombre : pluriel	
↓	↓	↓	
Ex : Les invités	sont	arrivés	avec deux heures de retard.
(nom masculin pluriel)		←	

2) l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir :

Règle : Le participe passé employé avec l'auxiliaire « Avoir » ne s'accorde pas en genre et en nombre lorsque le verbe n'a pas de COD ...

Sujet	Auxiliaire	Participe passé qui ne s'accorde ni en genre : féminin ni et en nombre : pluriel
↓	↓	↓
Ex : Les filles	ont	lu.
(nom féminin pluriel)		

...ou que le COD est placé derrière le verbe

Ex : Ils ont lu des livres .
 ↓
 COD



Le participe passé employé avec l'auxiliaire « Avoir » s'accorde en genre et en nombre avec le COD lorsqu'il est placé avant le verbe.

COD placé avant le verbe	Sujet	Auxiliaire	Participe passé qui s'accorde en genre : féminin et en nombre : pluriel
↓	↓	↓	↓
Ex : Voilà les lettres que Paul a lues.			
(nom féminin pluriel)			

Ex : Elle les a lues aussi

Le COD peut aussi se présenter sous forme d'un pronom

Lorsque le participe passé n'est pas accompagné d'un auxiliaire, il a alors la valeur d'un adjectif et s'accorde avec le nom ou pronom qu'il complète.

